

Un logiciel d'aide à la rédaction des certificats initiaux en soins psychiatriques sans consentement.

Cert'in[®] est un logiciel conçu pour offrir une aide à la rédaction des certificats médicaux initiaux (CMI) dans le cadre des mesures de soins psychiatriques sans consentement (SPSC).

A savoir avant de débuter :

- Aucune des informations saisies n'est sauvegardée dans le logiciel. Les informations renseignées pendant la procédure sont reportées dans le CMI produit. Le démarrage de la rédaction d'un nouveau CMI entraine la perte des informations saisies. De la même façon, le CMI proposé en fin de procédure doit être enregistré si vous souhaitez le conserver.
- Cert'in® permet de valider l'indication d'une mesure de SPSC et d'aider au choix de la mesure selon la situation clinique. Toutefois, le logiciel ne se substitue en aucun cas à l'évaluation clinique du médecin. Il est indispensable que le/la patient.e faisant potentiellement l'objet d'une mesure de SPSC ait été évalué.e par un médecin.
- Le CMI proposé en fin de procédure est présenté sous 2 formats : une version PDF et une version Word. A partir de la version Word, des modifications sont encore possibles dans le document proposé.

Sommaire

A.	Démarrer le logiciel	2
B.	Présentation du logiciel	4
C.	Démarrer la rédaction d'un certificat médical	7
1	L. Vérification de l'indication à une mesure de soins psychiatriques sans consentement	7
2	2. Evaluation du type de procédure de SPSC à mettre en place	8
3	3. Rédaction du certificat	8
	Etape 1 : Identification du médecin rédacteur	9
	Etape 2 : Identification du patient et description clinique	9
	Etapes 3 à 6 : Informations et documents complémentaires	. 10

A. Démarrer le logiciel

1. Version PC

L'accès au logiciel se fait de la manière suivante :

- Rendez-vous sur https://www.f2rsmpsy.fr/cert-in.html
- Cliquez sur Cert\'in pour télécharger le fichier.



- Ouvrez le dossier téléchargé puis double-cliquez sur le fichier *Certin_1.5*.

Nom	Туре
Ecrtin_1.5	Dossier de fichiers

 Lancez ensuite l'application compatible avec votre système d'exploitation (*Lancer_Certin_32bits* pour une configuration 32 bits ou *Lancer_Certin_64bits* pour une configuration 64 bits).

Nom ^	Туре	Taille
Certin_32bits	Dossier de fichiers	
📕 Certin_64bits	Dossier de fichiers	
C [∞] Lancer_Certin_32bits	Application	442 Ko
□ C [∞] Lancer_Certin_64bits	Application	475 Ko

- Préalablement, les fichiers doivent être décompressés. Si cela n'est pas effectué automatiquement, lors du lancement de l'application, la fenêtre présentée ci-dessous apparait. Dans ce cas, cliquez sur *Extraire tout*. Puis à nouveau, lancez l'application.

Dossie	rs compressés X						
	Cette application peut nécessiter d'autres fichiers compressés situés dans ce dossier.						
Pour que l'application s'exécute correctement, il est recommandé d'extraire tous les fichiers auparavant.							
	Extraire tout Exécuter Annuler						

2. Version Mac

L'accès au logiciel se fait de la manière suivante :

- Rendez-vous sur https://www.f2rsmpsy.fr/cert-in.html
- Cliquez sur **Cert\'in** pour télécharger le fichier.

Version Mac	
Certin.app Cliquez sur le titre pour télécharger le fichier	

- Installez ensuite l'application Cert'in

ATTENTION : Si le message suivant apparait :

« Impossible d'ouvrir « Certin », car cette app provient d'un développeur non identifié. »

Vos préférences de sécurité ne permettent que l'installation d'apps de l'App Store et de développeurs identifiés.

Vous devez alors autoriser l'installation de *Cert'in*[®] (« Préférences système » / onglet « Sécurité et confidentialité » / et en bas de page, cliquez sur « Autoriser » dans la partie « autoriser les applications téléchargées de » où figure *Cert'in*[®]).

		Sécurité	et confidentia	lité		Q Re	chercher	
	Général	FileVault	Coupe-feu	Confid	lentialité			
Un mot de passe de co	nnexion a ét	é configuré	pour cet utilis	ateur	Modifier l	e mot de pass	e	
 Exiger le mot de 	e passe 5 n	ninutes	après la de l'éco	suspens	sion d'activ ır d'écran	vité ou le lance	ement	
Afficher un mes	sage lorsque	e l'écran est	t verrouillé	Configure	er le messa	ge de verrouil	lage	
Autoriser les applicatio	ns télécharg	ées de :						
 App Store App Store et dé 	veloppeurs i	identifiés						
Pour empêcher les modific	ations, cliqu	iez sur le ca	denas.			(Avancé	?

B. Présentation du logiciel

Le lancement de Cert'in® permet d'accéder à l'écran d'accueil.



La colonne de gauche propose plusieurs fonctionnalités détaillées ci-dessous.

Cert'in : permet à tout moment, un retour à l'écran d'accueil.

Consulter les textes de lois : plusieurs liens permettent d'accéder aux textes de lois encadrant les mesures de SPSC, mais également à des aides pour la rédaction des certificats ou pour les situations d'urgence.



Textes de loi et documents utiles

- Aide à la rédaction des certificats et avis médicaux dans le cadre des soins psychiatriques sans consentement d'une personne majeure à l'issue de la période d'observation de 72 heures

 S Lien
- Modalités de prise de décision concernant l'indication en urgence d'une hospitalisation sans consentement d'une personne présentant des troubles mentaux
 Lien

Exemple de certificats : permet d'accéder à des exemples de CMI. Il est proposé un exemple de CMI pour chaque mesure de SPSC prévue par la loi.



Contacts utiles : indique les personnes à contacter en cas de besoin pour toute question concernant les SPSC.



Contacts utiles

- Conseil National de l'Ordre des Médecins
 Scien
- Ordre des Médecins du Nord
 Schein
- Commission Départementale de Soins Psychiatriques (CDSP)
 Scien

Tutoriel : permet un accès direct à ce tutoriel.

Qui sommes-nous ? : permet de retrouver l'identité des concepteurs du logiciel *Cert'in*[®], de l'ingénieur, des partenaires et financeurs.



Mentions légales : précise les conditions d'utilisation de Cert'in.

Cert'in est un outil d'aide à la rédaction du certificat médical initial pour les mesures de soins psychiatriques sans consentement.

Le médecin rédacteur du document demeure personnellement responsable de cet écrit.

L'exercice de la médecine est personnel ; chaque médecin est responsable de ses décisions et de ses actes - *Article 69 du code de déontologie médicale*

Le contenu de ces onglets peut être consulté à tout moment de la procédure. Attention, dans ce cas, les informations saisies ne sont pas sauvegardées, il ne sera pas possible de reprendre la procédure débutée.

C. Démarrer la rédaction d'un certificat médical

Cert'in[®] permet une aide à la rédaction du CMI. Celle-ci s'effectue en plusieurs étapes qui permettent de vérifier l'indication à des SPSC, de déterminer la mesure légale adaptée à la situation, et de produire un CMI contenant les informations renseignées par l'utilisateur.

Pour chacune des étapes, il est nécessaire de répondre à la totalité des questions et de remplir la totalité des champs, afin de pouvoir passer à l'étape suivante.

Lorsque l'ensemble des informations sont renseignées, la case *Suivant* devient verte, indiquant qu'il est possible de passer à l'étape suivante en cliquant sur cette case.



Les premières questions permettent de vérifier l'indication à la mise en place de SPSC. Une réponse « non » cochée, indique que les critères de SSC ne sont pas réunis : le patient ne relève pas d'une prise en charge en SPSC, il vous est alors conseillé d'adresser le patient vers un service de soins adapté et la procédure prend fin.

2. Evaluation du type de procédure de SPSC à mettre en place



Les étapes suivantes permettent de déterminer le type de mesure adaptée à la situation clinique du/de la patient.e. Selon les réponses apportées, le logiciel s'oriente vers la procédure indiquée.

Information complémentaires :

Dans certaines situations, une icône **1** est affichée, celle-ci permet d'obtenir davantage de précisions sur des concepts spécifiques (par exemple la définition de *tiers* dans le cadre des SPSC, ou la notion de *danger imminent pour la sureté des personnes*).

3. Rédaction du certificat

L'étape de rédaction permet de proposer un CMI adapté à la situation clinique identifiée et conforme aux textes de lois.

Celle-ci s'effectue en 6 étapes successives indiquées par des cercles bleus en haut de l'écran et détaillées ci-dessous.

Les champs à remplir sont variables en fonction de la mesure de SPSC. L'ensemble des informations reportées dans les encadrés figureront dans le CMI.

Des cases à cocher indiquent les points à vérifier pour assurer la validité du CMI. Celles-ci sont liées aux restrictions imposées par la loi, par exemple l'impossibilité d'hospitaliser un patient dans l'établissement dans lequel exerce le médecin rédacteur du CMI pour les mesures de soins psychiatriques en cas de péril imminent.

Etape 1 : Identification du médecin rédacteur

informations relative	es au médecin	1			
Nom					
Exemple: Dupont					
Prénom					
Exemple: Pascal					
Numero RPPS					
Exemple: 1234567890	1				
Lieu d'exercice					
Exemple: Lens					
Attention : l'atteste c	ue ie ne suis ni pa	arent ni allié au 4ème d	learé inclusivement avec le	médecin établissant le second	
certificat ni avec le Di	recteur de l'établis	ssement accueillant ce i	malade, ni avec la personne	à admettre en soins.	

Etape 2 : Identification du patient et description clinique

	Mesure de SDT	/ 2eme certifica	IT	
2		4		0
Informations relatives au pat	ient			
Civilité				
Homme Femme				
Nom				
Exemple: Dupont				
Prénom				
Exemple: Pascal				
Date de naissance				
jj/mm/aaaa				J
Adresse				
Exemple: rue de la République				
Exemple: Appartement 15		********	****	
Code postal				
Exemple: 59000				
Ville				
Exemple: Lille				
Pays				
France				



En fonction du type de procédure de SPSC, des consignes apparaissent à propos des renseignements indispensables devant figurer dans la description clinique.

Etapes 3 à 6 : Informations et documents complémentaires

L'étape 3 permet de télécharger les documents à annexer au CMI pour valider la mesure de SPSC.

L'étape 4 permet de renseigner les date et lieu de rédaction du CMI.

L'étape 5 indique le destinataire du CMI.

L'étape 6 propose deux versions du CMI, en format Word et PDF. Ceux-ci sont téléchargeables et peuvent être enregistrés. Le document Word peut être modifié.

Les CMI étant produits, la procédure est terminée, les informations renseignées au cours des étapes précédentes ne sont pas sauvegardées. Il est possible de débuter la rédaction d'un nouveau CMI grâce à l'onglet *Cert'in*[®] dans la colonne de gauche.

Pour toute question ou problème rencontré avec l'installation ou l'utilisation de l'application, vous pouvez nous contacter : <u>certin.logiciel@gmail.com</u>